

Diplôme d'Université

Médiation et Règlement des conflits



OBJECTIF

Renforcer ses connaissances et ses compétences dans la pratique de toutes les formes de médiations conventionnelles et judiciaires ainsi que sa capacité à gérer les conflits à l'amiable.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Maîtriser les mécanismes de la communication personnelle et l'impact de sa communication sur les relations humaines,
- Situer la place et le rôle de la médiation par rapport aux autres modes de règlement de conflits,
- S'approprier la conduite du processus de médiation et faire sien les outils de communication du médiateur,
- Intégrer la spécificité de la posture du tiers en médiation,
- Administrer une médiation judiciaire et une médiation conventionnelle,
- Connaître la place du droit, de l'éthique et de l'équité dans la médiation,
- Développer la médiation dans son environnement personnel et professionnel.



Formation en partenariat avec
la **MAISON DE LA COMMUNICATION**
(La Rochelle)



CONDITIONS D'ADMISSION

- 1 - [Dossier de candidature à télécharger](#)
- 2 - Entretien physique ou téléphonique avec le responsable pédagogique
- 3 - Sélection des dossiers en commission pédagogique

INFOS



PUBLICS

Avocats, magistrats, notaires, experts-comptables, géomètres-experts, huissiers de justice, experts judiciaires, chefs d'entreprise et managers, professionnels du monde de la santé et des secteurs médico-sociaux et éducatifs.

Ce DU permet aux avocats de bénéficier d'une procédure simplifiée pour être référencé comme avocat médiateur par le CNMA.

CENTRE NATIONAL
DE MÉDIATION DES AVOCATS



PRÉ REQUIS

- Diplômés BAC+3 disposant d'une expérience professionnelle de 5 années dans la gestion des conflits, le management d'équipe ou la négociation, *ou bien*
 - 10 années d'expérience professionnelle dans les mêmes domaines, sans condition de diplôme.
- Chaque candidat doit pouvoir justifier d'un projet personnel ou professionnel en lien avec la médiation et le règlement amiable des conflits.



DURÉE

- 153,30 heures réparties sur 2 jours par mois en moyenne ainsi que 60 heures estimées dans le cadre de la rédaction du mémoire.



DATES

- Février à novembre 2020



TARIFS

- Tarif : 4 100 € net de taxes

EFFECTIF

Groupe de 15 participants maximum



LIEU DE FORMATION

- Faculté de Droit, Science Politique et Gestion de La Rochelle Université.
- Maison de la Communication - La Rochelle
- Pôle Formation continue de La Rochelle Université (Maison de la Réussite)

ORGANISATION : Les enseignements sont répartis sur 2 jours par mois en moyenne (vendredi et samedi) pour permettre aux participants de mener conjointement activité professionnelle et formation.

CONTENU

Journée introductive : Présentation de la formation et témoignages de professionnels et de praticiens de la médiation (3 h) 6 février 2020

Module 1 : APPRENDRE À MIEUX COMMUNIQUER ET À ANALYSER LE CONFLIT (49 h)

1 - Les fondamentaux de la communication (28 h)

- Les canaux de la communication : émetteurs-récepteurs ; les filtres ; les perceptions ; les notions de distorsion de la communication
- Les critères de réussite de la communication grâce à l'écoute centrée sur la personne de Carl ROGERS : reformulation, questionnement, écoute active, écoute passive
- Les apports des écoles de Palo Alto, Gordon et Rogers

7 et 8 février - 13 et 14 mars 2020

2 - La dynamique du conflit (14 h)

- Définition du conflit
- Mes attitudes et mes émotions dans le conflit
- Le danger des jeux psychologiques
- Le deuil du conflit

27 et 28 mars 2020

3 - Phénoménologie de la médiation (7 h)

- Phénoménologie de la médiation
- Introduction au processus de médiation

3 avril 2020

Module 2 : DÉCOUVRIR LA SPÉCIFICITÉ DE LA MÉDIATION ET PRATIQUER LE PROCESSUS DE MÉDIATION (66,30 h)

1 - Le processus pratique de la médiation (38,30 h)

- Pratiquer les 5 étapes de la médiation dans leur unicité, leur contenu et leur déroulement
- Comprendre l'importance de la maîtrise du passage de l'une à l'autre des étapes
- Savoir utiliser les apartés ou caucuses à bon escient
- Travailler la reconnaissance réciproque
- Imaginer les situations de blocage pour réussir à les dépasser

15 et 16 mai - 5 - 26 et 27 juin - 4 juillet 2020

- Accompagner et optimiser la négociation entre les parties : la phase délicate de l'accord en médiation
- Savoir organiser la stratégie d'une médiation
- Apprendre à terminer une médiation
- Connaître le rôle et la place des avocats et des magistrats en médiation
- Savoir reconnaître la place du droit dans la médiation
- Gérer la dimension administrative d'une médiation conventionnelle et d'une médiation judiciaire

2 - Éthique, équité et déontologie en médiation (7 h)

- S'approprier la posture de tiers
- Adopter une éthique de médiateur et percevoir les attitudes «morales» du médiateur
- Connaître les principaux Codes de déontologie des médiateurs.

6 juin 2020

3 - Le droit des modes amiables de résolution des différends (7 h)

- Les Modes Alternatifs de Règlements des Différends (MARD)
- Le cadre juridique de la médiation

3 juillet 2020

4 - La gestion du stress du médiateur en situation de conflit (14 h)

- S'initier à la pratique de la « MINDFULNESS » afin d'améliorer la qualité de la présence et de l'écoute du médiateur

18 et 19 septembre 2020

Module 3 : SE PERFECTIONNER DANS SA POSTURE DE MÉDIATEUR ET DANS LA MAÎTRISE DU PROCESSUS DE MÉDIATION GRÂCE À L'APPORT DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES (35 h)

1 - Initiation à la Communication Non Violente (14 h)

2 et 3 octobre 2020

2 - Pratique intensive de la médiation et évaluation (21 h)

- Pratiquer la médiation de l'avant-médiation à l'étape 1 à 5.
- Être observé et évalué par des médiateurs professionnels pour déterminer les points forts, les points de vigilance et les éventuelles lacunes à combler grâce à une évaluation individuelle, en situation de conflit, par des formateurs et médiateurs partenaires de la MAISON DE LA COMMUNICATION.

9 - 10 et 17 octobre 2020

Module 4 : MÉMOIRE ET SOUTENANCE : 60 HEURES D'AUTO-FORMATION ET DE RÉDACTION DE MÉMOIRE 20 novembre 2020 (soutenance)



INTERVENANT·E·S

Universitaires :

- Caroline ASFAR-CAZENAIVE, Maître de conférences de droit privé à La Rochelle Université, Directrice du DU Médiation et règlement des conflits
- Jacques FAGET, Chercheur au CNRS, Enseignant à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et à l'Université de Bordeaux IV
- Julien VIAU, Maître de conférences en sciences de gestion à La Rochelle Université.

Professionnels de la médiation :

- Myriam BACQUÉ, Médiatrice, formatrice en médiation, Consultante auprès des Nations Unies, Associée de la Maison de la Communication
- Catherine EMMANUEL, Médiatrice diplômée d'Etat certifiée CNV, Formatrice certifiée au Triangle de Karpman, Maître Praticien en PNL

- Langis GALLANT, Médiateur, formateur certifié aux méthodes de communication GORDON, Associé de la Maison de la Communication
- Cédric GARRIGUES, Principal-Clerc, collaborateur d'une étude de mandataires judiciaires, chargé de cours à la Faculté de Droit de Science politique et de Gestion de La Rochelle, médiateur, partenaire de la Maison de la Communication
- Nathalie GARRIGUES, Médiatrice à la Maison de la Communication
- Sophie LIBAUD, Médiatrice, formatrice, partenaire de la Maison de la Communication
- Nathalie PIGNON, Magistrate, Présidente de chambre à la Cour d'appel de Bordeaux
- Magalie ROUGIER, Avocate au Barreau de Saintes, Médiatrice, Partenaire de la Maison de la Communication
- Marc SINGER, Coach et formateur certifié en Mindfulness de l'Université du Massachusetts, Associé de la Maison de la Communication



CONTACTS

INGÉNIERIE - ADMINISTRATIF - FINANCIER

La Rochelle Université - Pôle Formation continue

05 16 49 65 18 formationcontinue@univ-lr.fr

Nous rencontrer : 2, Passage Jacqueline de Romilly
17000 La Rochelle (Face à la Maison de l'Étudiant - Parvis de la BU)

Nous écrire : La Rochelle Université - Pôle Formation continue
23, Avenue Albert Einstein - BP 33060 - 17031 LA ROCHELLE

N° Siret : 19170032700189 - Code APE : 8412Z - N° de déclaration d'activité : 5417P001817

PÉDAGOGIQUE

Faculté de Droit

45 rue Vaux de Foletier - 17000 La Rochelle

Tél. : 05 46 45 85 28

du_mediation@univ-lr.fr

MAJ 12/07/2019



univ-larochelle.fr/formation/formation-continue/